

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES FORETS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

N° 2388/L/MINEF/SG/DF/SDIAF/SI

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT  
AND FORESTRY

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

Yaoundé, le 26 NOV. 2004

*Le Ministre*

*A Monsieur le Directeur Général  
de la Société SCTB  
BP 695 Yaoundé*

*Objet :* Notification de l'approbation du plan  
*Subject* d'aménagement des concessions  
forestière 1046 (UFA 10 046) et  
1059 (UFA 10 059 et 10 060)

*Monsieur le Directeur Général,*

*Faisant suite aux travaux du comité interministériel d'approbation des plans  
d'aménagement tenus le 02 novembre 2004 et conformément à ses conclusions,*

*J'ai l'honneur de vous informer que le plan d'aménagement unique élaboré pour  
vos concessions forestières n°1046 (UFA 10 046) et 1059 (UFA 10 059 et 10 060) a été  
jugé conforme aux normes en vigueur et reçoit de ce fait l'approbation du Ministère de  
l'Environnement et des Forêts.*

*En attendant l'aboutissement du classement de ces concessions forestières pour  
la signature de leurs conventions définitives, je tiens à vous rappeler que leur  
exploitation se fera désormais et ceci à partir de janvier 2005, conformément aux  
prescriptions dudit plan notamment le respect:*

- des essences non autorisées à l'exploitation ;
- des diamètres d'exploitabilité fixés dans le cadre de cet aménagement ;
- de la nouvelle subdivision de la concession en blocs quinquennaux et en  
assiettes de coupe et leur ordre d'exploitation ;

*Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, les assurances de ma  
considération distinguée./-*

